

Résidence

Foyer Etudiant des Alpes



298 Faubourg Montmélian
73000 Chambéry

☎ 04 79 68 98 77

✉ residence.fea@crous-grenoble.fr

- ▶ Loyer : de 379€ à 378€
- ▶ Caution
- ▶ Accès internet compris
- ▶ Contrat 12 mois
- ▶ Préavis de départ 1 mois



COMPOSITIONS

- ▶ 122 chambres de 12m²
- ▶ 2 chambres doubles de 20m²
- ▶ 1 colocation de 3 chambres
- ▶ 6 étages



EQUIPEMENTS INDIVIDUELS

- | | |
|----------------------|---------------------|
| ▶ 1 WC | ▶ 1 placard |
| ▶ 1 douche | ▶ 1 étagère |
| ▶ 1 lavabo | ▶ 1 réfrigérateur |
| ▶ 1 lit | ▶ 1 prise TV |
| ▶ 1 chaise de bureau | ▶ 1 prise téléphone |
| ▶ 1 bureau | ▶ 1 accès internet |



EQUIPEMENTS COLLECTIFS

- | | |
|----------------------------|------------------------------|
| ▶ 1 cuisine par étage avec | ▶ 1 salle de convivialité |
| ▶ 2 lave-linge | ▶ 1 salle de sport |
| ▶ 1 sèche-linge | ▶ entrée sécurisée par badge |
| ▶ 1 local vélos | ▶ veilleur de nuit 7j/7 |
| ▶ 1 salle de travail | |
| ▶ 1 salle télé | |



AIDES AU LOGEMENT

Les logements ouvrent droit au bénéfice de l'APL. Conditions d'obtention et saisie du dossier sur le site de la caf. Le montant de l'APL varie d'un étudiant boursier à un étudiant non boursier.

Les étudiants logés en résidence universitaire ne sont pas redevables de la taxe d'habitation.



PIÈCES ADMINISTRATIVES

▶ Dépôt de garantie (caution)
Encaissement immédiatement et remboursement après état des lieux.

▶ Dossier d'engagement de caution solidaire comprenant :
· 2 actes de cautionnement remplis (manuscrits et originaux)
· 1 photocopie des 3 derniers bulletins de salaires du garant (d'un montant minimum mensuel de 1000 €) et dernier avis d'imposition
· les justificatifs d'identité (passeport ou carte d'identité) et de domicile du garant (facture)
Un étudiant ne peut se porter garant pour un autre étudiant

▶ Attestation d'assurance couvrant les risques locatifs et de responsabilité civile.

▶ Justificatifs d'étude et d'identité, R.I.B au format SEPA et 1 photo d'identité de l'étudiant.

▶ L'étudiant signe à son arrivée à la résidence un règlement intérieur qu'il s'engage à respecter durant son séjour dans les lieux.



À PROXIMITÉ

Centre-ville de Chambéry, 20 minutes à pied du campus de Jacob Bellecombette



TRANSPORTS

BUS Stac lignes C, 2, 3